

COMMISSION D'APPEL COMPTE RENDU D'ACTIVITES - SAISON 2025/2026

Sous la présidence de : M. Nicolas SAUVAGE.

Vice-président : M Francis FRAMMERY.

Membres de la commission : MM Jean-Louis BAZIN , Dominique HURTEVENT et Jean-Pierre TARTARE.

La commission étudie les appels interjetés par les clubs à propos des décisions des commissions du district dans le respect de l'article 152 des règlements du District Côte d'Opale.

Pour la saison 2025/2026, la commission s'est réunie pour traiter tous les dossiers à caractère disciplinaire et juridique.

Si la commission d'appel est à la disposition des clubs pour le réexamen d'un dossier, elle juge les faits sur la même base réglementaire que les commissions de première instance. L'immense majorité des réformes de décision sont la conséquence d'un apport d'information(s) qui n'avai(en)t pas été mis à disposition de la commission de première instance, notamment la commission de discipline : bon nombre d'appels (et leurs frais consécutifs) auraient pu être évités par une réponse à convocation, une demande d'audition ou la fourniture d'un rapport écrit à la commission de première instance.

La commission remercie :

Les personnes entendues lors des auditions pour la qualité et la courtoisie des échanges,

Le comité directeur du district pour sa confiance,

Le personnel du district pour le support administratif et logistique,

Vice-président de la Commission
M. Francis FRAMMERY

Le Secrétaire
M. Jean-Louis BAZIN